

Un financement souple et adapté

Les montants disponibles

Le FONDS TOURISME PME fournit du financement de démarrage ou d'expansion aux petites et moyennes entreprises dans le domaine du tourisme sous forme de prêt allant de 25 000 \$ à 250 000 \$.

Remboursement et durée

Les entrepreneurs bénéficiaires doivent rembourser le prêt consenti par le FONDS TOURISME PME selon les versements et délais établis par ce dernier. Ils doivent aussi s'engager à respecter un processus de suivi. La durée maximale du financement est de cinq (5) ans.

Des modalités flexibles

Des aménagements sont possibles si le besoin de l'entreprise le justifie. Que ce soit sur les questions de durée, de la fréquence et du rythme de remboursement, comme des modalités d'utilisation. À titre d'exemple, le FONDS TOURISME PME pourrait accorder un moratoire saisonnier du remboursement en capital.

Un fonds associé à



En partenariat avec



MONTRÉAL
2175, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 235
Montréal (Québec) H2K 4S3

QUÉBEC
125, boul. Charest Est
Bureau 301
Québec (Québec) G1K 3G5

Tél. : 1 888 525-2075
info@fondstourismepme.com

www.fondstourismepme.com

© TQ / Photographes : Linda Turgeon, Robin Edgar,
Jean-Pierre Huard, Claude Parent, Pierre Lambert, Heiko Wittenborn



Prêts aux gens d'affaires
du secteur touristique québécois

Vous êtes à la tête d'une entreprise touristique et désirez améliorer votre offre pour rejoindre de nouvelles clientèles ou prolonger votre période d'exploitation ?

Vous avez une idée de projet novateur dans le domaine du tourisme et souhaitez créer votre propre entreprise ?

Le FONDS TOURISME PME peut vous offrir un financement adapté !

- ▶ Accès plus facile au financement et complémentaire aux leviers existants
- ▶ Soutien à la création et au développement de projets touristiques
- ▶ Outil incitant à la création d'emplois durables



www.fondstourismepme.com

Pourquoi un fonds destiné aux gens d'affaires à la tête d'une PME du secteur touristique au Québec ?

Issu du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 du gouvernement du Québec et dans le but d'encourager les gens d'affaires des PME de ce secteur à participer au développement d'une industrie touristique en plein essor, Tourisme Québec, en partenariat avec Filaction, a mis sur pied le FONDS TOURISME PME.



Demande de prêt

Si vous souhaitez solliciter du financement auprès du FONDS TOURISME PME vous aurez à respecter certaines conditions et critères importants :

- ▶ Avoir 18 ans et plus
- ▶ Être ou constituer une entreprise incorporée à but lucratif ou une entreprise d'économie sociale (organisme à but non lucratif ou coopérative) dans le domaine touristique
- ▶ Avoir sa principale activité localisée sur le territoire du Québec
- ▶ Ne pas être une entreprise en processus de redressement
- ▶ Avoir une mise de fonds des promoteurs entre 15 % et 25 % du coût total du projet ou une capitalisation équivalente
- ▶ Posséder une expérience et une connaissance pertinente du domaine et des aptitudes en gestion
- ▶ Démontrer le potentiel de viabilité à long terme du projet et/ou de l'entreprise et la pertinence touristique

Comment effectuer votre demande de prêt ?

Préparer votre demande

Vous aurez à présenter, de façon claire et détaillée votre projet ou le profil de votre entreprise. Nous vous recommandons de nous transmettre toutes les informations pertinentes qui pourront nous permettre de bien comprendre votre projet, par exemple :

- ▶ Votre plan d'affaires incluant le plan de développement et le montage financier envisagé
- ▶ Votre CV et celui des personnes importantes dans votre entreprise
- ▶ Vos états financiers (pour une entreprise existante)
- ▶ Vos prévisions financières
S'il y a lieu, la description des contrats en cours (clients, fournisseurs, associés, employés ou autres)

Une panoplie de projets

Une grande variété de projets peut bénéficier d'un financement auprès du FONDS TOURISME PME : notamment en tourisme nature, autochtone, culturel et événementiel, pourvoiries de chasse et pêche, agrotourisme, écotourisme. Les attraits touristiques autour d'escales de croisières ou des parcs nationaux de Tremblant, de Saguenay et de la Gaspésie seront également privilégiés.

Par où commencer

- ▶ Préparer l'information nécessaire

Dès que votre demande est complète :

- ▶ Vous pouvez faire parvenir directement votre demande à l'attention du FONDS TOURISME PME.
- ▶ Dès que l'ensemble des renseignements liés à votre demande sont transmis, vous serez contacté(e) et invité(e) à présenter directement votre projet ou votre entreprise auprès d'un représentant du FONDS TOURISME PME.
- ▶ Il est possible que des renseignements additionnels soient requis à des fins d'évaluation de votre demande. Le Fonds vous demandera alors de les lui transmettre.
- ▶ Après analyse de votre demande, si celle-ci est positive, vous recevrez du FONDS TOURISME PME, une offre de financement.

